

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2024  
CONVOCATION DU 09 SEPTEMBRE 2024

**Nombre de conseillers :**

- En exercice	:	23
- Présents	:	14
- Représentés	:	3
- Absents :		6
- Votants	:	17

L'an deux mille vingt-quatre, le treize septembre, le Conseil Municipal de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la commune.

**Etaient présents :**

Jacques PRIEUR, Alain GUILLON, Dominique DUPAU, Sylvie IMBERT, Eloïse BOUTIN, Jean-Yves LAIGLE, Patricia CARRARA, Marie-Françoise DION, Reynald EPIÉ, Pascale BARDOU, Muriel SALEMBIER, Isabelle MONNIER, Eric SCHMITLIN, Roland BATAILLE.

**Étaient représentés :**

Laurence BRETON donne pouvoir à Jacques PRIEUR, Claude TILLY donne pouvoir à Sylvie IMBERT, Mylène FAJFER donne pouvoir à Eloïse BOUTIN.

**Étaient absents :** Gilles LAURENT, Catherine LEROY, Antoine CHIFFOLEAU, Arnaud BECHENNEC, Julie PIERRE, Alexandre LITAUD.

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Marie-Françoise DION est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE\_POLE SPORTIF DES GRANDS PRES**

CONSIDERANT la dégradation de l'actuel terrain de football engazonné situé rue Jeanne d'Arc et l'inadaptation des bâtiments modulaires faisant office de vestiaires,

CONSIDERANT la volonté d'offrir des conditions favorables au développement sportif du club de football,

La commune de La Bernerie-en-Retz s'est engagée de longue date dans la construction de nouveaux équipements sportifs, en l'occurrence un terrain de football synthétique, une aire d'échauffement et d'un bâtiment dédié à l'usage du club et des joueurs sur le site du pôle sportif des Grands Prés.

Le projet du pôle sportif des Grands Prés comprend :

- Un terrain synthétique avec remplissage naturel aux dimensions règlementaires et une aire d'échauffement,
- Un bâtiment intégrant les vestiaires, les locaux du club, une salle de convivialité et des sanitaires publics (adaptés aux personnes à mobilité réduite et à nettoyage automatique), alimentés par des panneaux photovoltaïques positionnés en toiture,
- Des voies de desserte, des parkings et des liaisons douces,
- Des aménagements paysagers et hydrogéologiques sur l'ensemble du site des Grands Prés.

L'opération, en cours de préparation, est programmée pour débiter à la fin du mois de septembre 2024. Le coût global du projet (études et travaux) est de l'ordre de 2,5 M€ HT.

Cette opération, en direction du sport pour tous, s'inscrit dans une politique communale en faveur de la création d'équipements et de services publics, favorables à l'inclusion des personnes en situation de handicap et répondant à des exigences de performance énergétique.

Le projet peut être financé en partie par le dispositif Soutien aux territoires du Département de Loire-Atlantique, au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Cœur de bourg / Cœur de ville ». Il s'inscrit dans la politique de soutien au développement des services au public et plus particulièrement les équipements et l'offre sportive et de loisirs en extérieur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à mains levées et par 17 voix pour :

- **APPROUVE** le projet du pôle sportif des Grands Prés et son programme,
- **SOLLICITE** une subvention la plus élevée possible au titre du dispositif de soutien aux territoires « AMI Cœur de Bourg Cœur de Ville » du département de Loire-Atlantique,
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces afférentes au présent dossier.

Pour copie conforme, La Bernerie-en-Retz, le 16 septembre 2024,

Le Maire,

Jacques PSEUR

